RAYONNER AU CANADA :

Festivals et diffuseurs artistiques

La composante **Festivals et diffuseurs artistiques** du programme *Rayonner au Canada* encourage les organismes artistiques canadiens à présenter et à exposer des œuvres d’art et littéraires de qualité à des publics canadiens. Les subventions aident les organisateurs de festivals et les diffuseurs à présenter des œuvres d’art importantes, à revitaliser la pratique artistique et à jeter des ponts entre les artistes et les publics.

**Type de subvention** –[De base](http://conseildesarts.ca/glossaire/subvention-de-base) (subvention de 4 ans pour les exercices financiers de votre organisme débutant en 2025, 2026, 2027 et 2028)

**Date(s) limite(s) et annonce des résultats** – Veuillez consulter la page [Dates limites et annonce des résultats](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

**Date limite pour la traduction** – Veuillez consulter la page [Dates limites et annonce des résultats](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

Ne s’applique pas aux organismes de littérature et aux organismes de théâtre.

Vous devez téléverser la traduction de votre demande en anglais ou en français avant la date limite pour la traduction, ou demander au Conseil des arts de faire traduire votre demande.

Le Conseil remboursera les frais de traduction admissibles jusqu’à un montant maximal après avoir reçu le « Formulaire de demande de remboursement des frais de traduction » et la facture du traducteur. Le Conseil n’offre pas de remboursement pour les traductions effectuées à l’interne par les employés de l’organisme.

Pour plus de renseignements, et pour accéder au formulaire, consultez les [options de traduction offertes aux demandes de subventions de base](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/options-de-traduction-offertes-aux-demandes-de-subventions-de-base).

**Montant de la subvention** – peut atteindre 60 % de la moyenne du revenu total annuel des 3 dernières années

**Restrictions** – Votre organisme peut détenir qu’une seule subvention de base à la fois de tout programme du Conseil des arts. Vous ne pouvez pas détenir à la fois une subvention de base et une subvention composite.

# Je veux présenter une demande — que dois-je savoir d’autre?

Vous devez inscrire votre organisme au [CADAC](https://www.cadac.ca/indexfr.html) (Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada) le plus tôt possible de façon à vous laisser assez de temps pour rassembler et soumettre les données statistiques et financières requises. Pour vous inscrire, vous devez contacter un agent de programme pour vérifier votre admissibilité afin de pouvoir soumettre une subvention de base et pour confirmer si la composante qui vous intéresse nécessite un accès au CADAC. Si votre organisme est tenu d’utiliser CADAC, l’agent de programme enverra un courriel pour inviter votre organisme à s’inscrire au CADAC.

# Candidats — Qui peut soumettre une demande?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont :

* les festivals, diffuseurs et réseaux de tournée

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé dans le portail et approuvé par le Conseil.

Pour être admissible, votre organisme doit présenter, exposer ou diffuser les œuvres d’artistes canadiens (et d’artistes étrangers, le cas échéant) lors d’un festival, d’une biennale ou d’un autre type de présentation au Canada. Vous devez également répondre aux critères de base suivants :

* recevoir présentement une subvention de cette composante. Si votre organisme reçoit présentement une subvention de base d’une autre composante, vous devez contacter un agent de programme pour confirmer votre admissibilité **avant de présenter une demande**.

**OU :**

* avoir reçu 1 subvention composite ou 3 subventions de projet du Conseil des arts du Canada au cours des 5 dernières années. Ceci exclut les subventions des composantes et des programmes suivants : *Activités à petite échelle, Déplacements, Traduction, Projets d’édition littéraire, Représentation et promotion, Pulsion numérique, Fonds d’urgence relatif à la COVID 19, étape 1 de la composante Accroître et Fonds de rapprochement Canada Corée.*
* être constitué en société sans but lucratif
* travailler avec un personnel professionnel
* offrir depuis au moins 5 ans une programmation professionnelle offerte au public. Compte tenu de la pandémie mondiale, il n’est pas nécessaire que les années d’activité soient consécutives.
* verser des cachets aux artistes et aux organismes artistiques que vous présentez ou dont vous exposez les œuvres.

# Activités — Pour quelles activités puis-je soumettre une demande?

Vous pouvez demander une subvention pour des activités qui :

* offrent une programmation artistique aux publics canadiens par la présentation ou l’exposition d’œuvres canadiennes (et d’œuvres étrangères, le cas échéant) lors d’une biennale, d’un festival ou d’une série d’au moins 3 événements
* soutiennent des artistes et revitalisent la pratique artistique
* établissent ou renforcent des relations entre les artistes et le public canadien

**Vous ne pouvez pas présenter de demande pour** des activités financées par un autre programme du Conseil des arts ou pour celles qui figurent sur la [liste générale des activités non admissibles](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles).

# Dépenses — Qu’est-ce qui est admissible?

* Toutes les dépenses liées aux activités énumérées ci-dessus

# Évaluation — Comment se prennent les décisions?

C’est un [comité d’évaluation par les pairs](http://conseildesarts.ca/glossaire/comite-d-evaluation-par-les-pairs) lié à une discipline ou regroupant des disciplines qui évaluera votre demande pour la composante **Festivals et diffuseurs artistiques**

du programme *Rayonner au Canada,* en s’appuyant sur les critères pondérés suivants. Vous devez obtenir une note minimale **dans chaque catégorie** pour recevoir une subvention de base pour la première fois, pour maintenir votre niveau actuel de financement ou pour recevoir une augmentation de votre financement.

**Mérite artistique 50 %** (note minimale de 35 sur 50 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 27,5 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Raisons motivant les choix artistiques de votre organisme en rapport avec votre mission et le public visé
* Qualité artistique de la programmation de votre organisme

**Impact 30 %** (note minimale de 18 sur 30 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 14,5 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Engagement envers l’avancement des œuvres artistiques ou littéraires canadiennes dans votre programmation nationale et/ou internationale
* Contribution au renforcement des pratiques artistiques et des relations entre le public canadien et les artistes
* Engagement à refléter — par la programmation artistique, votre structure organisationnelle et le développement de vos publics — la diversité de votre communauté artistique ou régionale, notamment en ce qui concerne l’inclusion et la participation des Premières Nations, des Inuit et des Métis, des personnes noires ou racisées, des [personnes sourdes ou handicapées](http://conseildesarts.ca/glossaire/sourd-et-handicape) et des [communautés de langue officielle en situation minoritaire](http://conseildesarts.ca/glossaire/communautes-de-langue-officielle-en-situation-minoritaire)
* Capacité de votre programmation nationale et/ou internationale et de vos stratégies de rayonnement à accroître l’appréciation du public canadien pour les arts
* Engagement à contribuer à l’avancement de la parité entre les sexes

**Résilience 20 %** (note minimale de 12 sur 20 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 8 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Capacité et expérience de votre organisme, y compris votre structure organisationnelle, votre gouvernance et votre planification
* Les conditions de travail professionnelles, y compris les mesures pour créer et maintenir un milieu de travail sécuritaire, pour les personnes participant aux activités de votre organisme
* Santé financière, planification financière adéquate dont l’utilisation efficiente des ressources

# Renseignements requis et documentation d’appui — Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?

Vous devrez fournir des renseignements concernant votre organisme :

* la vision artistique, le contexte pour vos plans de programmation relativement à votre communauté artistique ou régionale
* le dernier cycle de financement, y compris les faits saillants, les difficultés et les connaissances acquises
* la programmation et le rayonnement destiné au public (par exemple : ateliers ou activités de rayonnement hors de votre programmation ou de vos festivals habituels)
* l’engagement à refléter la diversité de votre communauté artistique et géographique
* les activités de soutien aux artistes et à la pratique artistique
* les conditions de travail professionnelles des artistes, y compris les cachets des artistes et des organismes artistiques que vous présentez ou dont vous exposez les œuvres
* les partenariats clés, le cas échéant
* le fonctionnement, y compris la structure administrative, la planification et la santé financière
* les buts ou objectifs pour votre prochain cycle de financement
* les données du CADAC, y compris les derniers états financiers. Si vous avez eu, au cours de votre exercice financier achevé le plus récent, un déficit accumulé (ligne 6215 du Formulaire financier du CADAC) qui représente plus de 10 % de vos revenus ou un déficit des actifs nets non affectés (ligne 6310 du Formulaire financier du CADAC) qui représentent plus de 25 % de vos revenus totaux, vous devez téléverser un plan de réduction du déficit qui inclut des cibles et des échéanciers dans votre documentation d’appui. Si les actifs nets présentés dans vos états financiers incluent des actifs affectés ou des immobilisations, veuillez vous assurer qu’ils sont présentés comme tels dans le Formulaire financier du CADAC.

Vous devrez également soumettre :

* un modèle de contrat vierge pour les artistes
* la plus récente politique de respect et de lutte contre le harcèlement en milieu de travail de votre organisme
* une traduction de votre demande en anglais ou en français avant la date limite pour la traduction (le cas échéant)
* au moins un document d’appui.

# Versement de la subvention et rapports

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’acceptation de la subvention afin de recevoir votre subvention. Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez [ici](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention).

Votre organisme devra présenter des rapports, y compris les données du CADAC et les états financiers. Vous recevrez une lettre indiquant vos résultats en détail.

# Coordonnées

Vous **devez** contacter un agent de programme du Conseil des arts avant de présenter une première demande à cette composante.

APERÇU : Formulaire de demande

Il ne s’agit pas d’un formulaire de demande officiel. Vous devez utiliser le portail pour présenter une demande.

Veuillez utiliser un formatage de texte simple si vous préparez votre demande à l’extérieur du portail. Le texte formaté emploie des caractères additionnels, et le formatage pourrait être perdu lorsque copié.

**\*** = requis

## Description de la demande de subvention

1. **Nom de la subvention** (environ 10 mots)**\***

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **Indiquez le nom de la personne-ressource responsable de cette demande.** (environ 10 mots)**\***
2. **Date de fin de l’exercice financier\***
3. [Traduction de la demande](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/options-de-traduction-offertes-aux-demandes-de-subventions-de-base) **vers l’anglais\***

🞆 Vous fournirez la traduction de votre demande avant la date limite pour la traduction

🞆 Vous demandez au Conseil des arts de faire traduire votre demande

🞆 Vous êtes un organisme de littérature ou un organisme de théâtre et vous n’êtes pas requis

 de soumettre une traduction de votre demande.

1. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.** (environ 25 mots)**\***

Quelques exemples : hip-hop, musique expérimentale, théâtre pour jeunes publics, chants de gorge, documentaire, métiers d’art, nouveaux médias, livres illustrés pour enfants, acrobaties aériennes circassiennes, arts transdisciplinaires, théâtre des Sourds.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

## Fondement de l’évaluation

1. **Contexte** (environ 1000 mots)**\***

Décrivez le contexte dans lequel votre organisme exerce ses activités. Vous pouvez mentionner le contexte historique ou culturel dans lequel s’inscrit votre programmation artistique, parler de votre région ou collectivité et donner d’autres renseignements sur vos choix artistiques et vos publics cibles.

Présentez votre vision artistique et donnez des renseignements sur les dirigeants de votre organisme.

1. **Rapport sur le cycle précédent** (environ 1 000 mots)**\***

Faites un résumé général de votre dernier cycle de financement. Indiquez les faits saillants, les défis et les connaissances tirées de votre expérience.

Si votre organisme avait précisé des objectifs dans sa dernière demande, ajoutez-les et faites part de vos progrès à ce jour. Expliquez comment cette expérience guide vos projets.

Si c’est votre première demande, présentez les activités ou les festivals que vous avez organisés au cours des 4 dernières années. Compte tenu de la pandémie mondiale, il n’est pas nécessaire que les années d’activité soient consécutives.

Afin d’éviter les répétitions, n’incluez pas les renseignements que vous avez fournis dans le document Annexes.

1. **Activités artistiques et stratégies d’engagement du public à venir** (environ 2 000 mots)**\***

Décrivez :

* vos principales activités artistiques
* les raisons qui ont motivé les choix artistiques de la programmation que vous proposez, notamment la façon dont vous contribuez à l’avancement des œuvres artistiques ou littéraires canadiennes dans votre programmation nationale ou internationale
* comment votre programmation et vos stratégies d’engagement du public accroissent l’appréciation du public canadien pour les arts
* comment vos activités permettront d’approfondir les relations entre les artistes et le public canadien.
1. **Contribution aux arts** (environ 500 mots)**\***

Expliquez comment votre organisme renforce les arts en général ou la pratique artistique. Prenez en compte, par exemple :

* les pratiques exemplaires en ce qui a trait aux normes de présentation ou d’exposition pour les artistes
* les contributions financières, techniques ou autres à la création et au développement d’œuvres nouvelles
* les possibilités de perfectionnement professionnel destinées aux artistes ou aux professionnels des arts
* les occasions structurées pour les artistes et les représentants des arts de faire la promotion de leurs œuvres auprès d’autres diffuseurs et organisateurs de festivals.
1. **Diversité** (environ 750 mots)**\***

Présentez l’engagement de votre organisme à refléter — par ses activités, sa composition et sa structure organisationnelle — la diversité de votre communauté artistique et géographique, ou de votre région, notamment en ce qui concerne l’inclusion et la participation des Premières Nations, des Inuit et des Métis, des personnes noires ou racisées, des personnes sourdes ou handicapées et des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Décrivez toutes les initiatives, politiques et mesures pertinentes que vous avez prises pour faire progresser l’équité, l’inclusion, la décolonisation, la parité des genres et les communautés marginalisées.

1. **Si une activité proposée touche les connaissances traditionnelles autochtones ou la propriété intellectuelle, linguistique ou culturelle autochtone, veuillez décrire la relation que vous entretenez avec ce contenu et la façon dont les protocoles appropriés sont/seront observés et traités.** (environ 100 mots)
2. **Fonctionnement** (environ 1 000 mots)**\***

Présentez :

* la structure administrative de votre organisme
* le modèle de gouvernance et les processus de planification de votre organisme
* le processus de votre organisme en matière de planification de la relève et de recrutement du personnel clé ou du conseil d’administration (ou l’équivalent)
* les conditions de travail professionnelles des personnes impliqués dans les activités de votre organisme (les cachets versés aux artistes, les conditions de travail sécuritaires, les possibilités de perfectionnement professionnel et autres, et les politiques pour assurer des milieux de travail respectueux, par exemple)
* les partenariats clés, le cas échéant.
1. **Finances** (environ 500 mots)**\***

Formulez des observations sur la santé, la planification et les priorités financières de votre organisme. Si vous affichez un surplus de 15 % ou plus, ou si avez des réserves non assujetties à des restrictions, veuillez fournir une justification.

Veuillez noter que si vous avez, pour le dernier exercice financier achevé, un déficit accumulé qui représente plus de 10 % de vos revenus ou des actifs nets non affectés qui représentent plus de 25 % de vos revenus totaux, vous devrez fournir un plan de réduction du déficit.

1. **Buts et objectifs** (environ 500 mots)**\***

Énumérez les 3 ou 4 buts ou objectifs les plus importants que votre organisme espère atteindre au cours du prochain cycle de financement. Ils doivent être précis et réalisables. Expliquez comment ils s’inscrivent dans votre mission, votre vision artistique et le contexte dans lequel votre organisme exerce ses activités.

1. **Observations supplémentaires** (environ 500 mots)

Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici.

Ne pas utiliser cet espace pour ajouter des informations supplémentaires concernant les questions précédentes.

## Données financières et statistiques

1. **Montant annuel demandé\***

Peut atteindre 60 % de la moyenne du revenu total annuel des 3 dernières années.

Le montant que vous inscrivez ici est le montant **annuel** demandé.

Ce montant doit correspondre à celui demandé dans votre Formulaire financier pour les organismes artistiques (CADAC, ligne 4415) pour chaque exercice financier connexe.

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

1. **Montant total demandé\***

Ce montant devrait être égal au montant annuel demandé x 4 ans.

1. **Si vous connaissez votre numéro d’identification CADAC, veuillez le fournir.**

## Documents requis

1. **Une fois rempli, téléversez le document Annexes\***
2. **Joignez un modèle de contrat vierge que vous utilisez pour les artistes que vous présentez ou dont vous exposez les œuvres.****\***
3. **Politique de respect et de lutte contre le harcèlement en milieu de travail**

Veuillez fournir une copie de la plus récente politique de respect et de lutte contre le harcèlement en milieu de travail de votre organisme.**\***

1. **Fournir un plan de réduction du déficit, le cas échéant.**

## Documentation d’appui

1. **Vous devez soumettre au moins un document d’appui.\***